

Aujourd'hui, ECOLO Bassenge s'engage avec vous !

Nous sommes venus à votre rencontre, à vos portes, pour écouter vos préoccupations, vos priorités d'habitants de la commune.

Nous nous engageons pour une commune qui associe le citoyen aux décisions le concernant.

Nous vous proposons d'agir et de construire un projet collectif, partagé par toutes et tous en mettant en place une dynamique de participation et de co-construction créative.

Des priorités d'actions et de projets à plus long terme se dégagent :

1. Pour une commune zéro déchet
2. Pour une commune où on pense globalement à un plan de mobilité et où on agit localement avec les habitants pour concrétiser
3. Pour une commune où les autorités assument leur responsabilité en aménagement du territoire
4. Pour une commune solidaire et conviviale où les responsables communaux organisent, avec les citoyens, un Mieux Vivre Ensemble pour tous en mettant en place des services et structures appropriées.

1. ECOLO Bassenge s'engage avec vous aujourd'hui pour une commune zéro déchet, c'est à dire :

- une commune qui favorise le circuit court du producteur local au consommateur et qui développe le bio :

- consommation **sans emballage**
- production **sans pesticide**
- préparation **sans additif chimique.**

Des coopératives de producteurs locaux se sont créées dans la Basse-Meuse et le pays de Herve. Nous pouvons ainsi avoir accès à des légumes et fruits de saisons frais et transformés selon des procédés qui préservent les vitamines des aliments sans ajout de conservateurs.

La commune peut collaborer avec eux pour organiser **une « halle » des producteurs locaux une fois par semaine** et recourir à ces aliments pour les repas distribués au domicile et les repas collectifs.

La Commune peut aussi :

- soutenir l'agriculture bio en protégeant les cultures des parcelles voisines qui sont pulvérisées de produits chimiques
- mettre en œuvre des mécanismes pour qu'une entreprise agricole puisse se développer de manière cohérente (espace, agrandissement des exploitations, mise à disposition de terres...).

- une commune qui favorise et aide au compostage, au partage de poulaillers et de jardins, à la récupération, à la réparation et au réemploi.

Ecolo propose le lancement d'un Repair café dans la commune.

De quoi s'agit-il ?

Les bricoleurs et techniciens habitant la commune sont invités à participer bénévolement à une journée où leurs savoirs et savoir-faire sont mis à la disposition des habitants.

Ceux-ci apportent un appareil en panne (percolateur, petit radiateur d'appoint, machine à couper le pain, mixer, lampe,...), un petit meuble cassé ou une pièce manquante (charnière, serrure, ...), des vêtements déchirés, troués, trop grands, trop petits, auxquels il manque un bouton, ...).

2.

La contrepartie de cette aide apportée est que le propriétaire de l'objet à réparer participe à la réparation en observant, en recevant des explications.

Le but est de ne pas jeter des objets en les réparant mais il est aussi d'apprendre et d'apprendre à apprendre afin d'améliorer les compétences de tout qui le désire et de lutter ainsi contre l'obsolescence programmée des appareils (quand les producteurs programment la panne de leurs appareils après 3 ou 5 ans, forçant ainsi à l'achat de nouveaux).

- Une commune qui soutient concrètement les habitants dans leur démarche Zéro déchet au travers d'ateliers d'échanges de bonnes pratiques.

Ceci implique :

- une commune qui travaille **avec les habitants des différents villages et quartiers** pour que les espaces soient et restent propres, beaux et agréables,
- une commune qui crée une **dynamique collective** pour favoriser l'émulation, la motivation, la compréhension,
- une commune qui compte sur une **police de proximité** pour prévenir et sévir si nécessaire via des **travaux d'intérêt général**,
- une commune qui œuvre aux **économies d'énergie et au développement d'énergie verte** sans déchet nucléaire et sans les pollutions du pétrole,
- une commune qui possède **une épuration** des eaux réfléchie et **un égouttage cohérent pour chaque habitation**.

2.ECOLO Bassenge s'engage avec vous aujourd'hui pour une commune où on pense globalement à un plan de mobilité et où on agit localement avec les habitants pour concrétiser.

Améliorer le cadre de vie en réduisant les nuisances liées à la mobilité :

- **gérer la vitesse**, sécuriser les axes routiers, les accotements...

Il doit être possible de marcher le long des routes, y compris des grands axes, en bénéficiant d'un trottoir.

Les dispositifs pour ralentir le trafic doivent intégrer les passages sécurisés des vélos et doivent être réfléchis puis évalués et adaptés s'ils ne permettent pas d'atteindre les objectifs de réduction de la vitesse.

Il existe plusieurs méthodes en fonction des réalités de terrain (chicanes, ronds-points, feux, rétrécissements, panneaux indicateurs des dépassements de vitesse, ...), c'est en réfléchissant et en évaluant avec tous les types d'usagers de la route que la meilleure adéquation pourra se faire.

- **diminuer le flux des véhicules lourds et individuels** :

- agir pour des **transports en commun connectés** entre trains, bus, minibus.
Ceci implique de travailler en coopération avec les communes voisines pour avoir plus de poids auprès de la Région wallonne pour les services de bus et auprès du Gouvernement fédéral pour la SNCB ;
- **supprimer le transit des véhicules lourds dans la Vallée** en forçant ceux-ci à emprunter d'autres itinéraires de contournement qui leur sont destinés.
Ceci implique également de s'allier avec les communes longeant la Meuse et le Canal Albert afin de renforcer le recours au transport fluvial de marchandises et afin d'orienter les charriots restant vers les axes autoroutiers et non plus dans les cœurs des villages ;
- **gérer les excès liés aux transports exceptionnels**, essentiellement la vitesse ;
- **être attentif également à diminuer les autres nuisances sonores liées au survol de la Vallée** par les avions et ce, sans oublier les désagréments engendrés par le Chemin de fer à certains endroits.

- développer plus et mieux les circuits de mobilité douce à pied et à vélo :

- pour les **enfants**
- pour les **loisirs**
- pour les **trajets rapides fonctionnels**

L'association GRACQ, rassemblant les cyclistes du territoire a analysé les rues, les croisements, les réalités de Bassenge et a élaboré tout une série de recommandations tout à fait pertinentes.

Celles-ci serviront à concrétiser le plan global de mobilité de la commune. Ces recommandations sont visibles via ce lien :

https://www.gracq.org/sites/default/files/memorandum_bassenge_18.pdf

- sécuriser les passages pour piétons et les croisements entre axes routiers et circuits de mobilité douce.

Les espaces pour les vélos doivent être prévus de manière continue, soit via des rues parallèles aux grands axes, soit via un partage visible et sécurisé de l'espace des routes entre voitures et vélos.

Des passages piétons doivent être ajoutés là où des enfants sont sensés se trouver, au minimum les écoles et lieux d'activités et là où les voies de mobilité douce croisent les axes routiers.

Tous les passages pour piétons doivent être éclairés depuis les 2 trottoirs jusqu'au milieu de la route.

- gérer les déplacements, le stationnement et l'accessibilité aux lieux de vie ;

- promouvoir le co-voiturage via une plateforme internet supra communale d'organisation des horaires et des trajets ;

Cet outil est indispensable pour compléter et renforcer l'usage de l'espace de co-voiturage de Boirs.

3. ECOLO Bassenge s'engage avec vous aujourd'hui pour une commune où les autorités assument leur responsabilité en aménagement du territoire.

Bassenge dispose depuis peu d'un **plan d'aménagement du territoire**. Celui-ci se nomme le Schéma de Cohérence Territoriale communal (SCoTc).

Ce plan est un outil très intéressant pour Bassenge. Il reprend les enjeux et les objectifs à atteindre ces prochaines années.

Ecolo propose que les Bassengeois, par une dynamique participative, s'approprient ce plan et contribuent à son développement.

Ensemble, village par village, quartier par quartier, nous pouvons co-construire notre avenir :

- préserver le **caractère rural** de la commune en groupant l'habitat autour des centres des villages et en refusant l'éparpillement qui supprime chaque année des hectares de prairies ;
- **interdire** réellement les **constructions dans les zones inondables** pour éviter les inondations des villages et par respect de tous les habitants ;
- envisager, toujours, **l'impact de chaque nouveau projet** :
 - sur les besoins et inconvénients en **mobilité**,
 - sur la **qualité de l'air, des eaux**,
 - sur les **réserves naturelles existantes et la biodiversité**,
 - sur la **qualité de vie**.

4. ECOLO Bassenge s'engage avec vous aujourd'hui pour une commune solidaire et conviviale où les responsables communaux organisent avec les citoyens un Mieux Vivre Ensemble pour tous en mettant en place des services et structures appropriées.

La solidarité pour ECOLO est une solidarité vis-à-vis des citoyens les plus précarisés et les plus fragiles, vis-à-vis des générations futures, nos enfants et petits-enfants, in fine et vis-à-vis des habitants d'ailleurs partageant notre même planète Terre.

Toutes les politiques communales sont ainsi concernées par cette nécessité de solidarité et de convivialité :

- la **mobilité** qui doit permettre le partage des espaces et l'accessibilité à toutes les personnes à mobilité réduite,

- l'**aménagement du territoire** qui évite que certains soient inondés à cause de constructions réalisées aux mauvais endroits et / ou de mauvaise façon

- **la santé** via le soutien à une alimentation saine, en soutenant les producteurs locaux à s'orienter vers le bio, en développant les potagers collectifs, en recourant aux repas bio et locaux pour les repas au domicile et de collectivité. Il s'agit aussi de mener des politiques actives pour faciliter l'installation de médecins généralistes, de dentistes, d'infirmier.ère.s, de kinés et les aider à élaborer les coopérations afin de disposer de soins de proximité accessibles.

- la diminution du **trafic routier et les économies d'énergie** qui permettent de diminuer les émissions de particules fines, de gaz polluants responsables de décès prématurés, de maladies respiratoires, sans compter le réchauffement climatique et ses conséquences dramatiques ici et dans le monde.

- **la protection de l'environnement et de la biodiversité** qui permet d'améliorer la qualité de l'air et de l'eau et qui favorise l'activité physique et le bien-être dans la nature.

En partenariat avec les associations environnementales mais aussi d'économie sociale de notre commune, nous voulons amplifier la gestion, la préservation et la valorisation des zones naturelles dans leur diversité :

- assurer l'accessibilité et la propreté des chemins, sentiers, espaces,
- organiser une semaine de *l'Education au développement durable* avec les écoles et les associations.

7.

- Le logement :

Une commune est l'endroit où on loge et où on vit, qui allie logement et qualité de vie. Toutes et tous doivent avoir accès à un logement de qualité adapté à leurs capacités économiques et à leurs besoins.

Il faut dès lors, réhabiliter les maisons abandonnées, développer des logements intergénérationnels en solidarité, tout en préservant les intimités de chacun.

Des formules existent : l'habitat groupé, l'habitat partagé (une personne âgée partage son logement avec un jeune, une famille monoparentale), l'habitat kangourou (une famille reçoit un senior), l'habitat adaptable, l'habitat tremplin (aide financière aux jeunes). Proposer en suffisance des logements accessibles aux faibles revenus.

Développer un projet de logement de transition pour jeunes majeurs qui ne se sentent pas prêts à vivre seuls et ne disposent pas d'un appui familial : accompagnement par un travailleur social, pendant deux ans, pour préparer la vie progressive en autonomie.

- L'égalité hommes-femmes.

L'organisation des espaces publics, des espaces destinés aux activités sportives et culturelles en plein air ou en salle aboutit généralement à ce que ce soit les garçons et les hommes qui les occupent de manière préférentielle, voire exclusive.

Une attention particulière doit être apportée au développement d'activités pour toutes et tous avec les aménagements et adaptations nécessaires pour que les femmes y trouvent autant de plaisir, de convivialité et de sentiment de sécurité qu'eux.

- La sécurité.

Vivre en sécurité est un droit fondamental qui nécessite de mener des politiques qui favorisent le vivre ensemble et qui luttent contre les exclusions, sources de mal être et de violences.

Ceci nécessite :

- une présence de policiers de quartier qui connaissent les habitants et veillent au respect des règles tout en préservant et encourageant la convivialité, le vivre ensemble,
- des marches exploratoires, avec les habitants et les habitantes, pour identifier les aménagements à réaliser,
- des collaborations constructives avec les services d'aide à la jeunesse et de lutte contre les assuétudes, la mise en lien avec les services d'aide aux victimes,

- des travaux d'intérêt général pour celles et ceux qui violent ces règles. Il s'agit de sanctions qui ont du sens et qui permettent la resocialisation ;
- accentuer la prévention, mettre en contact les écoles, les mouvements de jeunesse, les AMO, avec des formateurs spécialisés à la communication non violente ;
- mettre en place un service de médiation communale.

Quant aux politiques spécifiques de solidarité entre et envers les citoyens et citoyennes de Bassenge, elles doivent se poursuivre et se développer de manière participative.

Avec les aînés :

- des services d'aide et de soins à domicile,
- un soutien au bénévolat,
- des activités de mobilisation corporelle et intellectuelle accessibles,
- des logements adaptables aux évolutions et pertes d'autonomie,
- une organisation par quartier, avec les services sociaux de la commune pour identifier les personnes seules en perte de réseau familial et social et structurer les présences et accompagnements nécessaires,
- une collaboration avec les services et institutions pour les personnes d'âges, la police communale, les prestataires de soins et les services sociaux pour développer des présences et interventions ad hoc vis-à-vis des personnes atteintes de maladies de démences et /ou d'Alzheimer et le soutien à leurs aidants proches.

Avec les jeunes :

- un soutien aux associations et aux mouvements de jeunes qui organisent des activités sportives, culturelles et solidaires. Ils doivent bénéficier d'espaces et d'infrastructures de qualité et diversifiées. Des critères objectifs et transparents doivent guider la répartition des moyens ;
- un accompagnement des jeunes en difficulté dans la création de projets éducatifs, formatifs et de liens sociaux ;
- un *Carrefour générations* pour coordonner la complémentarité, l'entraide et les collaborations entre ces différents publics ;

- la mise en place d'un conseil communal des jeunes, complémentaire à celui des enfants et ce, sans oublier la possibilité de créer des commissions et groupes permanents de travail.

Ces groupes seront composés de jeunes issus des mouvements et clubs organisés mais également de jeunes tirés au sort pour représenter celles et ceux avec qui la relation est difficile.

Avec les familles :

- un environnement de qualité, des services de proximité, un CPAS accueillant et respectueux des droits de tous, une buanderie sociale, la mise en réseau d'échanges de savoirs, la formation d'un handycontact,
- des logements adaptés et adaptables,
- un accueil diversifié des petits,
- des potagers partagés et bacs potagers,
- l'organisation de groupes de paroles, d'échanges d'expériences animés par des experts et liés à des thématiques ciblées de la vie quotidienne (la parentalité, les assuétudes, le soutien des aidants-proches, ...).

Avec ses nouveaux habitants :

- un accueil adapté intégrant la connaissance et la diversité culturelle des anciens et nouveaux habitants.

Avec les écoles :

- des collaborations pour développer des actions liées à des projets éducatifs : bibliothèque, ludothèque, sport, musique, animations diverses, le développement de « plus de nature » sur les bâtiments publics et dans leurs alentours immédiats (mur végétal, jardin sur le toit, abri pour insectes).

Avec les acteurs de la culture :

- une dynamique conviviale de transmission des savoirs et des savoir-faire entre les aînés et les jeunes autour du folklore et de l'histoire locale,
- des actions autour de la Culture et du Patrimoine,

- le développement de partenariats entre centres culturels, lieux de créativité et lieux de spectacles de la commune et des communes voisines afin que toutes et tous aient un accès suffisant à la culture et à l'expression artistique.

Avec les acteurs du sport et de l'activité physique :

- les infrastructures existantes à Bassenge et dans les communes environnantes doivent être mutualisées un maximum afin d'offrir des activités variées, de qualité et dans des infrastructures adaptées,
- des partenariats inter et supra communaux doivent permettre les aménagements des sites existants ou la construction de nouveaux sites,
- une organisation des transports, soutenue par les pouvoirs des communes associées, doit permettre à chacun d'y avoir accès,
- une commune en santé est également une commune qui permet de bouger via des déplacements quotidiens à pied et à vélo et qui favorise les initiatives citoyennes axées autour du mouvement, de l'activité physique non compétitive mais d'entretien physique.

Avec les pays du Sud

- la promotion de la consommation des produits du commerce équitable,
- le soutien des initiatives et des projets de collaborations avec des villages du Sud.

5. ECOLO Bassenge s'engage avec vous aujourd'hui Vous l'aurez compris, pour une politique active de participation citoyenne et une véritable démocratie locale :

- qui considère le citoyen comme expert ;
- qui rend compte, motive ses décisions et pratique un processus d'évaluation continue avec les habitants ;
- qui consulte la population hors des échéances électorales, organise une consultation populaire si nécessaire pour certaines matières ;
- qui donne plus de droit d'accès à l'information ;
- qui ouvre le bulletin communal pour des sujets d'intérêt général à tous les partis politiques de la commune, aux associations, aux écoles et aux comités de citoyens par village ;
- qui veille au pluralisme au sein des pouvoirs décisionnels et de gestion ;
- qui refuse la politique politicienne, l'électoralisme, la nomination partisane ;
- qui gère le bien commun sans donner le sentiment d'une obligation en retour.

Un budget au service des citoyens

qui réserve une part des montants à l'élaboration collective de projets émanant des citoyens (budget participatif).

**Bassenge mérite un fonctionnement politique démocratique
qui allie le respect de la participation, le contrôle et
l'évaluation objective.**

**Ecolo vous propose une gouvernance dynamique,
ouverte, transparente, participative afin que les habitants
puissent s'approprier l'avenir de leur commune.**